

# Débat électoral : quel avenir pour le secteur Jeunesse ?

2 avril 2019 – Bruxelles

## *Retranscription*

**Organisateur** : Relie-F asbl

**Présentation et modération** : Steve Delcourte (L'Ours Bleu)

**Intervenants politiques** : Marie Nyssens (cdH) ; Michaël Vossaert (DéFI) ; Matthieu Daele (Ecolo) ; Laura Hidalgo (MR) ; Cédric Norré (PS) ; Bruno Bauwens (PTB)

---

## Introduction

---

### **Steve Delcourte**

Je vais effectivement être le modérateur de cette soirée et je vais également vous expliquer un peu le déroulement. Toutes et tous vous avez reçu je pense un petit fascicule à l'entrée. Oui ? Très bien. Tout le monde l'a ? Il y a plein d'infos super importantes dedans. Et vous pouvez me le montrer, c'est super bien, en même temps je vois si vous êtes réveillés parce que il paraît que le buffet était bon. Ah voilà. OK, génial.

Bien, alors comment ça va se dérouler ? Nous allons avoir six questions. Ces six questions vont être transmises par vidéo projecteur sur l'écran qui se trouve ici. Lors de chaque question, la première personne qui prendra la parole, et on a eu un tirage au sort qui s'est effectué en coulisses, la première personne qui prendra la parole aura deux minutes trente pour s'exprimer, pour développer les idées de son parti, ses idées, ses idées fortes par rapport à la question qui a été posée. Quatre autres personnes, quatre autres intervenants, parmi les personnes que je vais présenter juste après auront une minute trente pour donner leur avis, pour développer leurs idées par rapport à la question donnée. Une plus quatre, ça fait cinq, on a six intervenants, hé oui, on a également tiré au sort un veto, c'est le malus de la soirée, ça veut dire que pour chaque question, un des participants, une des participantes ne pourra pas s'exprimer. Peut-être qu'il aura ou qu'elle aura très envie d'exprimer son idée, mais devra malgré tout mordre sur sa chique pour ne pas participer lors de cette question.

Donc, six questions-réponses au terme de quoi chaque personne aura une minute pour conclure. Et on terminera ensuite par un échange de questions-réponses entre vous et nos différents intervenants. Est-ce que c'est clair tout ça ? C'est super calme, on vous a perdu. Bien, alors ce n'est pas tout ! Vous allez également vous avoir l'occasion de participer. Et donc, une fois n'est pas coutume, on utilise de plus en plus maintenant Internet pour pouvoir participer et donc après chaque question vous pourrez vous connecter sur [live.voxvote.com](http://live.voxvote.com), vous avez un mot de passe absolument secret donc ne le dites à personne qui est le 39161, donc je répète 39161, c'est secret ! D'accord ? Et à ce moment-là vous avez l'occasion de donner votre avis. Vous allez dire : « tiens, pour cette question, l'intervenant ou l'intervenante qui m'a vraiment séduit, les idées qui me mobilisent le plus, c'est celles-là ». Ça nous donne un feedback direct par rapport à la question qui est donnée. N'essayez pas de répondre à la question d'après, à laquelle on n'aurait pas encore débattu, vous n'aurez pas les moyens de le faire. Donc attendez qu'on vous donne le top pour répondre et pour donner votre avis.

Sachez aussi que cette soirée est retransmise en direct sur la page Facebook de Relie-F. Donc vous pouvez partager, vous pouvez diffuser, vous pouvez échanger, transmettre avec vos meilleurs amis (...) et ces personnes pourront voir la retransmission qui est en direct, ça se donne maintenant. Elles aussi peuvent voter.

Alors, si vous n'avez pas de Wi-Fi, alors Sleep Well offre son Wi-Fi gratuit, c'est Sleep Well Free. Il y a également un mot de passe qui est complètement gratuit... Mais comme on diffuse en direct, je ne le cite pas, je pense que tout le monde l'a, tout le monde peut se connecter ? Ok.

Enfin, n'hésitez pas à partager sur vos réseaux sociaux les plus favoris, avec #debatrelief, #debatrelief, on ne le dira qu'une fois.

Et maintenant, nous allons passer à la présentation de nos six invités et invitées, en commençant, et par ordre alphabétique de parti, par le cdH avec Marie Nyssens, sixième sur la liste cdH à la Région Bruxelles, conseillère communale de Schaerbeek, vice-présidente à la section locale du cdH de Schaerbeek. Bienvenue !

Pour DéFI nous avons maintenant Michaël Vossaert. Vossaert, oui, Michaël Vossaert. Septième sur la liste DéFI à la Région de Bruxelles. Il est député au parlement bruxellois, conseiller communal de Molenbeek-Saint-Jean, président de DéFI pour la Région de Bruxelles-Capitale. Bienvenue !

Pour Ecolo, nous accueillons aujourd'hui Matthieu Daele, premier suppléant à la liste Ecolo à la Région wallonne, député wallon et à la Fédération Wallonie-Bruxelles, membre de la Commission Jeunesse de...

#### **Matthieu Daele**

De la Fédération Wallonie-Bruxelles

#### **Steve Delcourte**

De la Fédération Wallonie-Bruxelles, oui ! Conseiller communal de Theux.

Pour le MR ici de l'autre côté, nous avons Laura Hidalgo qui est sixième sur la liste MR à l'Europe, présidente des jeunes MR à Anderlecht.

#### **Laura Hidalgo**

Bonsoir !

#### **Steve Delcourte**

Présidente des Jeunes...

#### **Laura Hidalgo**

Des Jeunes MR !

#### **Steve Delcourte**

Des Jeunes MR. C'est pas la même chose !

Et pour le PS, Cédric Norré, troisième suppléant à la liste PS à la chambre, arrondissement de Bruxelles, conseiller communal à Uccle, collaborateur affaires sociales, emploi, pension au groupe PS à la chambre.

Et the least but not de laaste, PTB : Bruno Bauwens, onzième sur la liste PTB à la Région bruxelloise et conseiller commune à Bruxelles-Ville. Bonsoir ! Salut !

Alors, avant de démarrer dans le vif du sujet nous allons passer par un essai, nous allons faire une question test pour voir si le système électronique fonctionne. Est-ce qu'on pourrait maintenant lancer la question test ? La question test. Vous allez maintenant recevoir sur vos écrans une question à laquelle vous pouvez répondre. Est-ce que vous êtes contents d'être là ce soir ? Inutile de nous le dire, vous pouvez répondre avec votre smartphone. C'est anonyme, on ne sait pas qui répond quoi. Sauf une personne mais on ne dit pas qui. Et nous avons les résultats qui s'affichent, parfois plus vite qu'après les élections... ça évolue, ça évolue. Ça ne fonctionne pas mal ! He bien c'est très bien je pense que c'est parfait, on va pouvoir commencer. Vous êtes prêts, vous êtes prêtes ? Nous commençons par la première question, vidéo Serge !

## Thématique 1 : participation

---

### [Capsule vidéo « participation »]

#### **Steve Delcourte**

Voilà la question. Alors. Aujourd'hui ; les jeunes s'organisent pour être entendus, que proposez-vous pour soutenir leur participation de manière structurelle ?

Alors, la personne qui a pioché le véto est pour le cdH. Marie Nyssens on ne vous entendra pas tout de suite. Et nous commençons maintenant pour 2 minutes 30. La parole est au PS, avec Cédric Norré

#### **Cédric Norré**

Bon, j'ai le plaisir ou le stress de commencer, c'est selon. À mon avis, c'est plutôt le stress de commencer. Pour une question qui est essentielle sur la participation des jeunes. Je crois qu'aujourd'hui, ce que nous vivons avec la mobilisation autour de questions sociétales essentielles, comme le climat, est très encourageant. Je veux dire, chaque jeudi, on voit des jeunes dans la rue qui se mobilisent en nombre pour essayer de faire entendre leur voix et on voit que ça fonctionne, que certains ont déjà évolué sur des questions fondamentales et je trouve ça hyper encourageant et en effet, il faut essayer que les jeunes soient plus impliqués dans la vie politique.

Au PS on a une longue tradition de ça et on a des structures, les J.S. qui fonctionnent bien et qui ont déjà fait évoluer le parti sur énormément de questions sociétales. On a une tradition : on met souvent des jeunes en avant sur nos listes. C'est le cas aujourd'hui aussi sur la liste bruxelloise. Il y a 29 % de jeunes au fédéral ; il y a 21 % de jeunes sur les listes régionales et sur la précédente législature, on avait la plus jeune représentante au parlement fédéral, Nawal Ben Hamou. On avait le plus jeune représentant au parlement régional, Julien Uyttendaele, mais il faut aller plus loin ; il faut aussi que... il n'y a pas seulement l'engagement politique dans la vie active qui doit être concrétisé. Il faut aussi écouter les mouvements de Jeunesse, la Jeunesse qui se mobilise dans la rue et pour ça je crois qu'il y a énormément à faire.

Ce que je constate, c'est que, souvent, - je travaille au parlement fédéral – on a des instances d'avis qui sont bien structurées, qui sont bien organisées. Ça passe par les syndicats ; ça passe aussi par les organisations d'employeurs. On passe aussi par des conseils consultatifs des aînés et malheureusement on n'écoute jamais les jeunes, alors qu'il y a des projets qui sont mis sur la table. Et alors, il y a des politiques qui se traduisent, je parle de ce que je sais dans la commission affaires sociales. Par exemple, on va diminuer le salaire des jeunes de moins de 21 ans et le remplacer par une indemnité de l'ONEM. Ben ça, c'est une politique qui concerne la Jeunesse et pourtant on n'écoute pas la Jeunesse.

Et moi j'ai toujours dit, c'est quand même paradoxal et c'est quand même difficile d'accepter ça. Et donc, il faut, un moment donné, peut-être, et c'est une responsabilité du pouvoir politique, d'essayer de restructurer la Jeunesse et de permettre de leur donner plus de poids et plus de voix pour pouvoir s'exprimer.

#### **Steve Delcourte**

Merci. Nous passons maintenant la parole à DéFI.

#### **Michael Vossaert**

Alors, c'est une question qui mérite une réponse vraiment assez large. Pour le côté politique, je dirais, il faut un parti de jeunes. Mais ça c'est trop facile. C'est de dire comment on tient compte de l'avis des jeunes et je crois que dans les différentes communes, notamment la mienne, on a créé un conseil de la Jeunesse. Et là, il y a quelque chose d'intéressant mais il faut revoir la manière dont on permet la participation de tous. Parce que j'ai remarqué que dans ces conseils de Jeunesse, il y avait certains jeunes qui étaient pas du tout dans la structure ; ils étaient totalement en dehors de ça. Donc, je pense que c'est un bon outil, le conseil de la Jeunesse. Donc, il faut le soutenir.

Par contre, on doit absolument créer avec les OJ un vrai lien avec les écoles pour permettre une participation en dehors du cadre scolaire et ça, c'est notamment au niveau des Organisations de Jeunesse. Donc, c'est très important d'avoir, vous parliez de structure, et bien c'est de créer ce lien entre l'école et l'Organisation de Jeunesse. Et donc de favoriser la participation. Ça se fait comment ? C'est aussi par l'intermédiaire des professeurs. Moi je suis prof de formation. C'est clair que on a des outils pour faire en sorte que les jeunes puissent s'intéresser à plein de sujets de société. Et après, le jeune peut prendre le relais et ce qu'on a vu, une mobilisation importante pour le climat, c'est super, c'est intéressant, c'est à soutenir, mais maintenant, il faut que ça se concrétise par, voilà, un lien plus fort, une amélioration de la participation au sein même du conseil de la Jeunesse dans les communes.

### Steve Delcourte

Merci et nous enchaînons avec Ecolo, Matthieu Daele

### Matthieu Daele

Bonsoir tout le monde. Donc, la participation, c'est au cœur du secteur. On sait que le secteur veut former des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires et faire des CRACS c'est le job des OJ, et donc, soutenir les OJ, c'est soutenir la participation des jeunes à travers toutes ces organisations-là.

Deux mesures en dehors, je dirais, du secteur Jeunesse, pour favoriser la participation des jeunes, je pense que c'est, d'une part, le droit de vote à 16 ans. J'ai proposé le décret au parlement wallon, en commençant par les élections locales, pour faire en sorte que, quand on est à l'école, que l'école puisse donner les outils de compréhension. Car savoir comment marchent les élections, mais comment décoder aussi les propositions, je pense que c'est le moment idéal en fait de pas attendre 18 ans quand on n'est plus en obligation scolaire mais quand on est à l'école et qu'on peut recevoir tout cet appui. Je pense que c'est le bon moment et quand je vois les jeunes dans la rue, j'ai peut-être même parfois envie de militer pour le droit de vote à 12 ans. M'enfin bon, 16 ans ça serait déjà pas mal.

Et puis, deuxième élément, on voit que le Conseil de la Jeunesse est dans un modèle qui est aujourd'hui à bout de souffle et donc, pouvoir le transformer non plus en organe représentatif, avoir du 60 ou 70 jeunes qui représentent tous les autres mais aller vers un vrai forum, c'est ce qui est demandé par le secteur, par le Conseil de la Jeunesse lui-même, et au parlement, un décret qui permet au Conseil de la Jeunesse de commencer sa mue vers le forum de la Jeunesse et j'espère que le secteur la concrétisera.

### Steve Delcourte

Merci. Le temps est respecté et pour le MR, Laura Hidalgo. C'est à vous.

### Laura Hidalgo

Oui donc, bonsoir à tous. Je suis vraiment contente d'être ici et de parler en premier de la participation des jeunes, étant donné que j'ai été une ex-présidente d'une OG, donc d'une OJ, fédération des étudiants libéraux où j'ai été la première femme présidente en plus de 45 ans. Donc j'ai pu vraiment avoir un impact et à créer réellement des CRACS, des citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires.

Moi ma proposition en tant qu'MR, c'est surtout de créer des collaborations d'infrastructures entre le public et le privé. Je sais que dans certaines Organisations de Jeunesse, ils ont besoin de locaux. Pourquoi pas créer des collaborations, pourquoi aussi peut-être essayer d'avoir un conseil communal des enfants ? De plus en plus, essayer aussi de faire un conseil consultatif de la Jeunesse et de prendre en compte la Jeunesse. Et aussi, de mettre en avant le service citoyen sur base volontaire.

Alors il y a aussi au niveau européen un service citoyen non obligatoire mais je trouve qu'on devrait le mettre en avant au sein des communes parce que notre Jeunesse belge en a besoin aujourd'hui et doit se former à ça le plus possible.

### Steve Delcourte

Merci bien. Et nous passons maintenant la parole au PTB avec Bruno Bauwens.

### **Bruno Bauwens**

Oui voilà, moi en fait, je sors du service de la Jeunesse mais du côté, à Bruxelles, mais du côté néerlandophone. Je suis néerlandophone, excusez-moi mon accent alors de temps à autre.

Je veux un peu réagir sur le fait. Effectivement, maintenant on connaît un mouvement citoyen jeune hyper impressionnant. Et donc, comme Ecolo, avec le PTB, on est absolument en faveur du droit de vote à 16 ans parce que si on avait eu ce droit de vote à 16 ans, à mon avis, le vote au parlement sur la constitution aurait été un peu différent. C'est qu'il y a ce mythe que les jeunes ne veulent pas s'engager politiquement, mais les jeunes dans la rue montrent maintenant que c'est le cas.

Moi je suis aussi conseiller à Bruxelles, et Bruxelles c'est une des plus grandes communes du pays où il n'y a pas de conseil de la Jeunesse. Donc il y a un manque de volonté politique actuellement par ceux qui gèrent le pays, c'est de installer ces conseils de la Jeunesse, c'est aussi de considérer par d'autres moyens. Par exemple, quand on fait de grands projets à Bruxelles comme le (?) parc c'est d'aller obligatoirement écouter les jeunes, les Organisations de Jeunesse etc. Là il y a un rôle à jouer, d'un côté par les OJ qui sont pour la participation et en fait, la superstructure politique qui pour l'instant est fort hésitante pour avoir des jeunes CRACS, citoyens, actifs.

### **Steve Delcourte**

Merci beaucoup. Alors, au terme de ces cinq interventions, bien sûr, une personne n'a pas pu s'exprimer. Donc inutile de voter pour son mode d'expression, il est silencieux. Donc, on vous demande bien maintenant de vous exprimer par rapport au développement par rapport à cette question et pas simplement voter pour le parti. Voilà vous avez l'occasion maintenant de vous exprimer. C'est à vous. Suspens.

Nous attendons maintenant les résultats avec impatience. Nous avons donc une tendance pour, une tendance qui commence à s'afficher sur 19 utilisateurs. On fait un refresh. Nous sommes à 30 utilisateurs maintenant. Ça monte, ça monte, voyez. On a cette tendance qui s'affiche. C'est évidemment à titre informatif.

### **Cédric Norré**

C'est violent (rires)

### **Steve Delcourte**

Tiens bon.

### **Cédric Norré**

En plus, c'est le sujet pour lequel j'avais le plus de temps

### **Laura Hidalgo**

En plus, ouais, c'est plus violent encore

### **Marie Nyssens**

C'est dommage que le cdH n'ait pas pu s'exprimer...

### **Steve Delcourte**

On peut maintenant peut-être passer à la deuxième vidéo. Mathias, est-ce que la technique fonctionne ?

## Thématique 2 : emploi

### [Capsule vidéo « emploi »]

#### Steve Delcourte

Donc voilà pour la question : « Comment voyez-vous l'avenir du secteur en termes d'emploi et de financement ? ». La personne qui a eu le malus, donc le véto revient cette fois-ci à DéFi, à Michaël Vosseart qui n'aura pas la parole. Nous commençons maintenant avec le PTB, Bruno Bauwens la parole est à vous.

#### Bruno Bauwens

Tout d'abord, une mise en situation. C'est que dans les Maisons de Jeunes que j'ai connues et je pense que ça va être très reconnaissable pour tous, c'est que la plupart des coordinateurs, des chefs ou je ne sais pas comment on peut appeler cela passent leur temps à chercher des subsides, passent leur temps à chercher des petits potjes, des petits fonds. Aussi, les coordinateurs que moi je connais à Bruxelles en tout cas, disent « Mon plein temps passe à ça et je n'ai plus le temps de m'occuper des camps qu'on organise, je n'ai plus le temps de faire des coachings de mes coordinateurs, etcetera, etcetera. Donc je pense que le plus grand problème est effectivement cette austérité dont on a entendu le son dans la vidéo. C'est que, je sais que du côté flamand, par exemple, les subsides que nous on recevait dans les AMO dans lesquels je travaillais n'étaient plus indexés depuis 10 ans grâce aux partis dans la majorité ce qui fait, qu'effectivement, petit à petit, tu n'avais plus aucun moyen, plus aucun budget ne fût-ce que pour aller nager avec les gosses, ne fût-ce que pour louer une tente pour faire un camp. Donc, et, effectivement, alors tu passes ton temps à chercher des statuts précaires : les maribel social, les articles 60, etc. qui sont toujours, qui paraissent la boue de sauvetage mais qui sont en fait un cadeau souvent très empoisonné parce que cela enlève toute possibilité de faire un travail de longue durée. Tu commences une École des Devoirs mais après un an, tu dois chercher un nouveau contrat. Tu reçois un petit potje anti-radicalisation mais, en fait, avec ce contrat-là, tu fais autre chose.

Donc, au lieu de continuer à faire ça, ce dont le secteur de la Jeunesse a besoin, selon le PTB, ce sont des subsides structurels qui permettent un travail de stabilité et de longue durée au niveau, comment tu dis ça, des fonds du travail que des fonds de personnel. Cela s'est la première chose. Puis, là-dedans, on ne va pas cracher sur tous les contrats qu'on a, le bénévolat est important pour le secteur de la Jeunesse, les bénévoles, tous les contrats mais alors il faut revaloriser le tout. Il ne faut pas viser tout le temps ces contrats là mais il faut aller pour le plus important c'est d'avoir un travail de la Jeunesse stable. Pour cela, on a besoin d'une reconnaissance comme partenaire officiel, comme partenaire important et ça, à mon avis, c'est le débat que le secteur de la Jeunesse doit mener, doit oser mener. C'est aussi un débat, je prends mes dernières 15 secondes, c'est aussi un débat qui est difficile parce que cela veut dire que parfois il faut se lever, il faut aller toquer à la porte du ministre concerné qui donne les subsides et ça s'est toute la complexité du travail de la Jeunesse, c'est qu'il faut en fait, avoir plus d'indépendance financière pour pouvoir faire le travail qu'il est nécessaire de faire.

#### Steve Delcourte

Merci bien et vous pouvez passer le micro directement au PS, à Cédric Norré.

#### Cédric Norré

Merci. Sur la question de l'emploi dans le secteur associatif, en effet, c'est un enjeu primordial. On connaît tous, et je ne vais pas revenir là-dessus ici, le système APE qui a failli être complètement sabré par le gouvernement régional wallon. Heureusement, cela n'a pas pu être le cas suite à un voyage mais voilà. Moi ce que j'aimerais bien dire c'est qu'on coupe de plus en plus dans les services publics et les services publics sont de moins en moins efficaces et malheureusement on demande ou heureusement, je ne sais pas, un peu des deux. On demande de plus en plus au secteur associatif de faire de plus en plus de choses et d'un autre côté, on ne leur donne pas de moyens supplémentaires, voire on diminue les moyens ou les possibilités de financement qu'ils ont. Et, en effet, je crois qu'aujourd'hui l'essentiel du boulot des asbl c'est d'aller chercher du subside à droite, du subside à gauche pour essayer de survivre et pour essayer d'amener à bien leurs projets sociétaux. Je pense, en effet, qu'il faut une charte associative, on va y revenir, qui prévoit un cadre clair, transparent et prévisible pour que les associations puissent bénéficier de subsides

de manière certaine et de manière prévisible. L'essentiel est là. On ne peut pas se lancer dans un projet si on ne sait pas demain si on aura un subside ou pas.

### Steve Delcourte

Merci, nous passons maintenant pour la première fois de cette soirée la parole au cdH, à Marie Nyssens.

### Marie Nyssens

Voilà, oui effectivement donc pour le cdH, la relation avec le secteur associatif, elle est étroite et il est indispensable à nos yeux qu'une partie de l'action des pouvoirs publics soit prise en charge par l'associatif. Et cela doit rentrer dans une subsidiarité. Cette subsidiarité, il faut qu'elle soit transparente. Moi, je ne trouve pas acceptable que, même au niveau communal, qu'on n'ait pas plus de visibilité sur les budgets disponibles et qu'on ne puisse pas savoir. On doit vraiment aller à la pêche et ça, ça ne va pas. De même, en ce qui concerne les emplois, effectivement la subsidiation par emploi ça a été mis en place et c'est une bonne chose mais est-ce normal quand on est directeur d'une crèche, de devoir aller chez le ministre de l'emploi pour demander un subside en termes d'emploi alors qu'en fait, il ne comprend pas bien la problématique de la crèche. Et donc il nous semble important quand même qu'il y ait une redistribution en fonction des compétences et que ça soit des budgets transparents pour chaque secteur par les ministres en charge. Alors, un cadastre et de la transparence. Je terminerai par là.

### Steve Delcourte

Merci beaucoup. Donc il semble qu'il y a un consensus sur le besoin d'un emploi durable. Que dit Ecolo par rapport à ça ?

### Matthieu Daele

Donc, c'est vrai que le gros débat de ces derniers mois ça a été la réforme APE pour les Organisations de Jeunesse parce que beaucoup d'emplois dépendent de ce système APE. D'une part, on est soulagé de voir ce projet du gouvernement wallon mis à la poubelle parce qu'on ne savait pas quelle allait être la couleur du ciel demain. Chacun se demandait « est-ce que moi je vais pouvoir garder mes emplois ou est-ce qu'on va me les sucrer ? », « Comment est-ce que je peux prévoir demain ? ». Et donc cette prévisibilité est assez importante notamment dans les associations et donc dans les OJ également de pouvoir savoir l'année prochaine sur combien de personnes est-ce que je peux compter. Et donc, là il y avait la grosse angoisse de devoir donner même des C4 à titre préventif pour pouvoir se dire au cas où je les perdrai. Donc, on doit réformer les APE, on doit les réformer mais de manière transparente, parce que jusqu'ici c'est un système très opaque, mais aussi de manière prévisible. C'était vraiment le gros problème de cette réforme des APE. Donc, avec cela, on n'aura pas non plus, si on réforme les APE, résolu le problème de la qualité de l'emploi dans les associations parce qu'on doit pouvoir compter sur des emplois stables et qui soient de qualité et qu'ils ne soient pas des emplois trop précaires. Pour ça, on doit aussi avoir des financements beaucoup plus structurels de la part des pouvoirs publics, beaucoup moins d'appels à projets, ou de projets pilotes mais de pouvoir se projeter dans l'avenir à ce niveau-là.

### Steve Delcourte

Merci. Alors des emplois plus stables et plus de financement. Que dit le MR pour conclure sur cette question ?

### Laura Hidalgo

Exactement, mais alors, moi j'entends très bien mes voisins, c'est de dire : il faut de la transparence, il faut de la clarté, de l'emploi, etc. mais j'ai l'impression qu'on se met d'accord. La base de la réforme de l'APE avec Pierre-Yves Jeholet, c'était réellement de trouver cette transparence. Parce que des fois, il y avait des Organisations de Jeunesse qui avaient des subsides X ou Y et d'autres qui étaient dans le même tranche de membres ou de personnes à l'intérieur et avaient un autre budget. Là, était réellement la motivation du ministre. C'était de réformer les APE avec une transparence.

Pour ce qui est de l'emploi, clairement, je pense que c'est très important surtout pour les jeunes de montrer l'attractivité qu'a une Organisation de Jeunesse. Pour ma part, j'ai pu, quand j'étais présidente de la FEL prendre un jeune qui était dans son premier emploi et ça l'a formé pour après. Je veux dire, à un moment

donné, il faut aussi que les Organisations de Jeunesse prennent des jeunes et aussi des moins jeunes forcément. Par exemple, ma détachée pédagogique elle avait des années d'expérience dans les écoles et ça a fait une plus-value réellement pour moi, personnellement. Donc, il faut aussi que les Organisations de Jeunesse fassent la balance entre les deux, les jeunes et les moins jeunes, ce qui sont plus expérimentés, moins expérimentés aussi et aussi de montrer de quoi on est capable dans une Organisation de Jeunesse, vers quoi on peut aller dans cette société. Voilà.

### **Steve Delcourte**

Merci. Nous concluons cette question. Alors, à vos smartphones, à vos tablettes Mesdames et Messieurs. Le suspense est à son comble. Je sais que vous ne tenez plus dans vos sièges. Et voilà un résultat qui s'affiche, une tendance qui évolue... 26 utilisateurs. On arrive à notre plafond, plus ou moins une trentaine de personnes qui votent. Voilà un peu les résultats. Ça se confirme. Voilà avec une tendance, un peu, qui s'est confirmée pour le moment sur les réponses de notre ami Bruno.

Bien, nous pouvons passer à notre troisième question. Magnéto Serge !



## Thématique 3 : enfance

---

### [Capsule vidéo « Enfance »]

#### **Steve Delcourte**

Voilà, « quelle est votre vision de l'Accueil Temps Libre ? » (...). Donc, alors, pour le PS : Cédric Norré a le veto, et on commence avec Matthieu Daele pour Écolo.

#### **Matthieu Daele**

Donc, au niveau des politiques de l'Enfance et de l'Accueil Temps Libre en particulier, je pense que cela a été bien expliqué dans la vidéo : il y a un nœud par rapport à la coordination de l'Accueil Temps Libre. Donc, les enfants, ils ne sont pas simplement des élèves quand ils sont à l'école, des enfants quand ils sont en famille, et puis après, euh, un peu des deux. Je pense qu'il faut beaucoup de transversalité dans cet accueil. Notamment, avec, je dirais, le passage de témoin entre l'école et les activités extrascolaires, souvent c'est une rupture. Alors pour moi les activités extrascolaires c'est aussi rentrer dans l'école et l'école beaucoup plus sortir également de ces murs. Et je pense qu'il y a beaucoup à faire au niveau local, notamment au travers des commissions communales de l'accueil pour pouvoir beaucoup mieux coordonner bah toute cette vie et cette perméabilité entre école et Accueil Temps Libre. Moi, j'aurai une demande, pour pouvoir – j'espère – siéger à la Fédération Wallonie-Bruxelles, c'est d'avoir un ministère – donc le même ministre – qui s'occupe à la fois de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la Jeunesse pour pouvoir beaucoup mieux coordonner cette politique au top, pour qu'elle puisse être bien coordonnée au down – dans les communes, enfin dans les territoires, car je ne parle pas des communes en tant qu'institutions mais vraiment là où on vit. Donc voilà, ça c'est un espoir et en tout cas, si je suis élu, je le proposerai. On verra bien l'accueil qui en sera fait.

Et un dernier élément peut-être, c'est l'accessibilité financière de tout cet accueil extrascolaire, l'Accueil Temps Libre – peu importe comment on l'appelle. Je pense que cette accessibilité elle doit être pour tous et les difficultés financières de parents ne doivent pas être un frein à toutes ces activités. Moi d'ailleurs, j'avais, au moment de la réforme des allocations familiales, proposé qu'on mette beaucoup plus de suppléments sociaux pour les enfants qui vivent dans des familles qui ont moins d'argent, ça n'a malheureusement pas pu être le cas. Mais parce que quand je vois qu'un enfant sur quatre, chaque année Viva for Life nous le rappelle, et chaque année il y a plein de gens qui donnent de l'argent à Viva for Life, mais pourtant on ne met pas quand on peut mettre en place des politiques structurelles qui font que tous ces enfants pourraient vivre beaucoup moins dans la pauvreté qu'aujourd'hui.

#### **Steve Delcourte**

Merci. Nous passons la parole à Bruno Bauwens pour le PTB.

Oui c'est parfois surprenant...

#### **Bruno Bauwens**

Oui, mais ça va. Oui, quand on parle de l'Accueil Temps Libre, je veux partir du constat à Bruxelles que je crois que c'est un enfant sur quatre ou sur trois qui vit dans la pauvreté et je trouve ça assez choquant. Et je veux enchaîner sur deux choses, c'est d'un côté on a parlé des Écoles des Devoirs. Parce que quand on parle de pauvreté d'enfants, un des terrains sur lequel ils le sentent le plus, c'est justement cette inégalité des chances face à l'école qui est payante ou l'accueil même à midi est payant. D'ailleurs à Molenbeek, je suis désolée mais Écolo l'a rendu payante lors de la législature précédente. Donc on veut effectivement, et dans les Écoles des Devoirs, mais aussi dans les écoles mêmes, permettre aux enfants qui n'ont pas d'argent d'avoir de l'aide dans l'école pour que tout enfant puisse réussir et que ça ne tombe pas toujours sur le dos des associations qui ne sont même pas formées pour ça.

De l'autre côté on parle d'accessibilité de sport et donc pour beaucoup d'enfants qui vivent dans la précarité, le sport est trop cher : club de foot, 300 euros, club de danse, 400 euros, etc. Et donc cet Accueil temps libre qui est maintenant toujours payant et dans l'école et en dehors de l'école, on doit le rendre plus accessible pour tous. À notre, à mon avis, une des possibilités c'est par exemple, dans les chèques sport, c'est aussi reconnaître que dans chaque quartier on a besoin d'une salle de sport, qu'on doit ouvrir les écoles aussi parfois le soir pour que les enfants puissent faire ce sport, etc. Mais donc on doit travailler sur cette accessibilité pour tous, parce que cette inégalité des chances financières, etc. fait que on a un clivage énorme et dans l'école et dans les sports et les loisirs entre les enfants qui ont les moyens et ceux qui ont beaucoup moins les moyens.

### **Steve Delcourte**

Donc une proposition concrète d'un côté, une réduction ou une gratuité également donc des prix... Madame Hidalgo ? Le point de vue du MR.

### **Laura Hidalgo**

Mais moi j'ai de la chance, c'est que je suis à Anderlecht et je sais que par exemple il y a des chèques sports où justement on fait une réduction de 50 euros quand un jeune veut, par exemple, aller dans un club sportif. Donc tout, c'est des initiatives que nous nous encourageons réellement. Parce que c'est à travers le sport que justement les jeunes se rencontrent et découvrent de nouvelles activités. Par après, enfin je suis d'accord avec tous les constats que l'on a faits. Enfin voilà, il faut réduire le prix de certains centres de sport parce que je vois mal par exemple pourquoi un jeune ne pourrait pas faire du tennis alors que ça coûte quand même 400 euros. Il faut quand même trouver des moyens pour le réduire, alors pourquoi pas créer des fonds, aussi je veux dire, entre parents. Ça c'est une possibilité aussi dans les clubs sportifs, aider les jeunes qui n'ont pas assez les moyens et réduire ainsi les coûts. Il faut laisser un petit peu libres les gens d'où ils veulent aller, il ne faut pas non plus les stigmatiser. Ce n'est pas parce qu'ils sont pauvres qu'ils ne pourront pas faire ceci ou cela avec leurs enfants. On doit essayer de trouver une solution : alors des réductions ou des fonds tous ensemble, je pense que ça peut être possible. Après la gratuité... enfin voilà vous savez que mon parti n'est pas pour la gratuité puisque c'est toujours quelqu'un qui paie. Mais je suis de base que le volontariat doit être de prime dans les clubs sportifs.

### **Steve Delcourte**

Merci. Donc plus de volontariat, plus de place aux associations de parents pour payer. Alors DéFI, Michaël, c'est à vous.

### **Michaël Vossaert**

Oui. Je connais très bien le secteur du sport parce que je suis directeur d'une école des jeunes de football. Et je peux vous dire que ce n'est pas la faute des parents, ni des clubs que des prix de cotisations sont si importants. C'est surtout la faute à la Fédération Wallonie-Bruxelles qui, à l'époque, avait mis en place un chèque sport et il n'y a pas eu de gestion de ces budgets et malheureusement ça a été abandonné. Donc je pense qu'il faut d'office réintroduire les chèques-sports au niveau de la Fédération Wallonie-Bruxelles, parce que c'est super important pour veiller à l'accessibilité pour le sport et pour d'autres moyens, enfin pour d'autres secteurs. Pour la question des garderies, dans ma commune, donc on l'a citée, Molenbeek, effectivement Écolo, le MR, le cdH avaient mis en place, ce qu'elle avait dit que ce n'était plus de la gratuité parce qu'elle avait dit que c'était impossible de le faire. Maintenant c'est revenu à cela, c'est une meilleure chose mais je pense que cela doit être réglementé pour éviter les différences entre les différentes communes et enfin, ce qui se passe dans les Écoles des Devoirs c'est effectivement aussi ce qui ne se passe pas dans l'école. Au sein même des écoles et c'est là où on doit renforcer le travail auprès de nos enfants. Il faut les aider en classe ou en dehors des heures de cours mais que ce ne soit pas les parents qui doivent faire des démarches pour justement aller placer leurs enfants dans les Écoles de Devoirs. C'est justement le rôle de l'école, et c'est pour ça que l'on planche, soit au niveau des communes, soit au niveau

de la Fédération Wallonie-Bruxelles pour faire de la remédiation immédiate, pour faire en sorte que les professeurs [...] par d'autres collègues pour les accompagner et surtout pour aider nos jeunes, nos enfants qui méritent le meilleur enseignement possible.

### **Steve Delcourte**

Merci. Donc pour information ne pas confondre sport et ATL. Ok, donc il y a une petite nuance à donner. Bien sûr on peut très vite partir dessus mais justement le sport n'entre pas dans les décrets ATL, donc pour info. Mais c'est valable pour tout le monde. Alors, je passe la parole maintenant au cdH.

### **Marie Nyssens**

Oui. Merci. Alors pour moi, pour le cdH, l'ATL fait définitivement partie de ces missions d'utilité publique qui sont remplies par le secteur associatif. La vision que moi j'ai de l'ATL, c'est qu'il a entièrement sa place dans le Pacte d'excellence. Qu'on a, à mon avis, raté une opportunité quand on a proposé d'allonger la journée scolaire, parce que cela aurait permis de rentrer de manière structurelle l'Accueil Temps Libre, les Écoles des Devoirs au sein des écoles. Et on le sait quand il y a des collaborations écoles-Accueil Temps Libre, écoles-Écoles de Devoirs, ça marche !

Moi j'ai vu une initiative comme ça à Schaerbeek, entre une école d'alphabétisation, une école et une École des Devoirs où ils ont fait l'École de Devoirs à l'école avec les parents en alphabétisation. C'est juste magnifique. Enfin il y en a mille des idées comme ça, vous les connaissez sur le terrain. Oui, donc tout faire pour que le lien se crée entre l'école et l'ATL, ne fût-ce que par respect pour le rythme de l'enfant aussi. Parce qu'il est tréballé d'un lieu à un autre, d'une personne [...] de responsable de façon à ce que la personne qui fait les devoirs avec l'enfant puisse avoir un contact avec l'institutrice. Il est indispensable que cette personne qui fait le lien avec l'institutrice puisse avoir le lien avec les parents. C'est un triangle vertueux.

### **Steve Delcourte**

Merci, c'est parfait. Merci bien. Alors, Mesdames et Messieurs, le moment tant attendu, votre vote. (...) Nous avons 28 utilisateurs qui ont voté, nous avons déjà une belle tendance qui s'affiche. On arrive maintenant à la tendance qui va se généraliser, 31 utilisateurs. On a pris note de vos intentions, avec un cdH qui a convaincu. Merci. Nous passons maintenant à la quatrième question.

## Thématique 4 : volontariat

---

### [Capsule vidéo « volontariat »]

#### Steve Delcourte

La question : « Que souhaitez-vous mettre en place pour soutenir les jeunes volontaires et engagés ? ». Mathieu Daele pour Ecolo, vous ne pouvez pas parler ; voilà. Nous passons directement la parole au cdH. Mme Nyssens, c'est à vous.

#### Marie Nyssens

Pour soutenir le volontariat chez les jeunes, le cdH est pour l'installation d'un service citoyen obligatoire. La date de la mise en service n'est pas fixée. Chacun peut... par exemple, ça peut servir de sas après les études, l'enseignement obligatoire. Quand on ne sait pas ce qu'on veut choisir comme orientation, pouvoir s'impliquer, ça peut relancer une réflexion sur l'orientation professionnelle ou le choix d'études.

Moi, j'aimais bien, et dans votre memorandum, et c'était souligné ici, le fait, souligné que y'a pas de définition de ce qu'est le volontariat. Vous en donnez une. On pourrait ajouter l'aspect non contraignant qui est important pour nous. On pourrait ajouter l'aspect solidarité, le fait d'être tourné vers l'autre. Moi j'ai envie d'ajouter, parce que c'était mon expérience, quand j'étais expatriée en Angleterre, que ça a été un moyen d'apprendre la langue, de rencontrer des gens, un lien social, de développer un lien social. Donc il y a un tas d'objectifs au volontariat, de définitions du volontariat et je pense que tout volontaire qui commence une activité de volontariat doit se poser la question de cette motivation, de ce pourquoi il le fait parce qu'il y a aussi un agenda caché au volontariat bien souvent. Donc, le faire émerger, ne fut-ce que pour soi, ça permet de se clarifier.

Oui, j'ai encore tout une minute, donc je reviendrais sur le service citoyen, qui est un projet que le cdH soutient depuis longtemps, donc depuis 1999, c'est André Du Bus qui a la première fois sorti sur ce sujet-là. Moi je me réjouis que ça évolue. Je pense que il est important que ce service citoyen, ce ne soit pas des jeunes qui sont lâchés dans la nature. Ils doivent être accompagnés avec un temps collectif en début de service et un temps collectif en fin de service, qui permet aussi une métacognition, le fait de prendre du recul sur l'expérience, parce que sinon ça va pas pouvoir être décanté. Et je vous passe la parole, voilà. J'aime pas les chronos.

#### Steve Delcourte

Je vous remercie. C'est pas évident.

Alors Madame Hidalgo, un service volontaire obligatoire non contraignant, j'ai vu que vous notiez.

#### Laura Hidalgo

Ah mais nous on est contre. Pour nous, le service citoyen doit être non obligatoire. Je trouve qu'on doit laisser les jeunes décider s'ils veulent faire un service citoyen ou pas. Après, il faut aménager clairement les horaires pour eux. Je veux dire, les jeunes sont demandeurs de service citoyen, il faut leur donner leurs possibilités, des facilités, mais c'est à leur choix de décider.

Les Jeunes MR, par exemple, sont dans la plateforme Service citoyen et ils y sont très actifs. Moi-même, je le suis avec. Mais je trouve que, par exemple, dans les universités, étant donné que j'étais très militante dans les universités, à faire des conférences, je trouve que on devrait reconnaître notre volontariat dans les cercles, par exemple, avec un genre de diplôme. Les universités pourraient reconnaître que, voilà, on a été des membres très actifs pour amener le débat dans les universités et je trouve que ça, ce serait une bonne idée. Voilà.

#### Steve Delcourte

Court mais bref. Merci. Monsieur Bauwens. Que dit le PTB sur le sujet ?

#### Bruno Bauwens

Le PTB sur le sujet, il dit que beaucoup de maisons de jeunes, beaucoup d'associations de Jeunesse fonctionnent grâce au travail de bénévolat et de volontariat des jeunes. D'un côté, c'est une richesse évidemment et pour l'association et pour les jeunes parce que c'est un chemin où tu peux participer, tu peux développer ton quartier. Tu peux goûter là pour la première fois à l'École des Devoirs, aider les autres etc, donc c'est un passage assez important mais c'est aussi un piège. Parce que de l'autre côté, pas pour les jeunes, c'est aussi un piège qui est tendu aussi par le gouvernement, c'est que beaucoup de jeunes, en tout cas à Bruxelles vivent dans la précarité. Donc ils doivent choisir : et aller à l'école, et avoir un loisir eux-mêmes et encore gagner de l'argent pour pouvoir voyager, pour pouvoir se détendre, etcetera etcetera, parce la vie devient de plus en plus chère, grâce au MR en autres.

Et donc, il faut à ce niveau-là, il faut d'un côté simplifier faciliter et couvrir ce système de bénévolat. De l'autre côté, il faut de nouveau investir pour que des jeunes puissent aussi grandir et pour que les maisons de jeunes puissent aussi engager du vrai personnel et ne pas laisser faire parfois le travail par des bénévoles cachés, qui sont pas des vrais bénévoles, et c'est pas de leur faute.

Donc, il faut d'un côté soutenir les maisons de jeunes avec plus de moyens, et de l'autre côté, simplifier le bénévolat, et même aussi de le faire reconnaître plus facilement par l'ONEM, etc.

### Steve Delcourte

Vous pouvez passer la parole directement à votre voisin.

### Cédric Norré

Je vais essayer de tenir dans 1 minute 30

### Steve Delcourte

Pour le PS

### Cédric Norré

Déjà, j'aimerais bien dire, on était il y a quelques jours aux 10 ans de la plateforme pour le service citoyen qui faisait ça à Flagey. Et le service citoyen et le volontariat, ce sont deux choses qui sont bien différentes. Le service citoyen c'est un engagement dans un projet collectif temps plein qui dure six mois à un an et on a ce projet vraiment collectif.

Le volontariat on l'a soutenu en 2005. On était à la base de la loi de 2005 qui a permis une reconnaissance. Aujourd'hui ce qu'on a comme débat sur le service citoyen, on le retrouvait en 2005 quand on disait « Il faut donner un statut ; il faut donner un cadre clair avec des défraiements qui sont prévus par la loi aux volontaires », et on nous disait : « oui mais ça va concurrencer l'emploi, ça va concurrencer l'emploi ça ne va pas ». On retrouve la même chose avec le service citoyen.

Je dis non. Aujourd'hui, le volontariat n'a pas concurrencé l'emploi. On l'a vu : 1,2 million de volontaires en Belgique, 264 000 jeunes. On est, en Belgique, un des pays où le volontariat, ça fonctionne le mieux, parce qu'en effet, on a mis des règles claires.

En 2018... je fais vite parce que j'ai pas beaucoup le temps. 2018-2019, en effet on a dû se pencher, on sait, la fédération Roi Baudoin, le conseil supérieur des volontaires ont fait un travail formidable, ont remis à l'occasion des 10 ans de la loi, une évaluation. Il y a une loi qui a été adoptée pour répondre à ces préoccupations. Il reste des sujets : la question du chômage est une question importante, on le sait. Aujourd'hui, un travailleur qui est engagé dans une association etc., le jour où elle tombe, elle perd son emploi, elle tombe au chômage, elle doit démissionner, elle doit arrêter ses activités dans l'association, demander au bureau de chômage l'autorisation pour ensuite reprendre son activité, ça ne va pas il y a un gros problème qu'il faut régler et ça, je pense que ce sera un enjeu pour les prochains mois.

### Steve Delcourte

Merci et pour conclure, DéFI, Monsieur Vossaert.

### Michael Vossaert

Merci. Sur la question, je trouve ça intéressant ce que Madame Hidalgo a dit : c'est de valoriser l'activité, l'action dans les services citoyens ou même au travers du volontariat. Moi je pense qu'on peut aller plus loin, notamment quand on a un CV et qu'on se présente, voilà, pour être engagé, je pense que ça, ça doit être encore mieux mis en avant. C'est cette activité dans le secteur associatif.

Ensuite, il y a la question du piège que dresse cette complémentarité avec quelqu'un qui travaille. Parfois, il faut se poser la question : pourquoi il fait du volontariat. Est-ce que pour se rendre utile ou c'est aussi pour, et sans juger la personne, c'est parce que c'est nécessaire pour elle. Et je pense que là, il faut travailler sur un autre plafond qui aujourd'hui l'oblige ou plutôt lui impose un certain montant. Il faudrait pouvoir valoriser cette activité aussi de ce point de vue-là sans être un outil pour remplacer l'emploi, bien entendu. C'est vraiment un beau complément.

Et puis le dernier frein, et ça, je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit, c'est le fait de mettre une contrainte supplémentaire pour la personne qui est demandeuse d'emploi et qui, par l'intermédiaire d'une activité dans l'associatif, dans le secteur culturel, secteur volontariat, ne pourrait pas le faire parce qu'il est demandeur d'emploi. C'est comme s'il avait une double sanction et ça, c'est pas normal. Donc, évidemment, c'est quelque chose qui doit se régler ici au niveau fédéral et je pense que c'est un des enjeux pour les prochaines années.

### Steve Delcourte

Merci beaucoup. Voilà une question qui touchait un large spectre et j'imagine que vous vous êtes faits votre idée. Vous pouvez maintenant vous exprimer. Nous attendons les résultats bien sûr, avec une impatience certaine.(...) 35 utilisateurs, une voix peut faire la différence. Merci, nous passons maintenant à la question suivante.

## Thématique 5 : OJ-Écoles

### [Capsule vidéo « OJ-Écoles »]

#### Steve Delcourte

« Comment peut-on mieux impliquer les Organisations de Jeunesse dans les écoles » ? Alors madame Hidalgo, vous avez le malus, vous ne pouvez pas vous exprimer. Nous commençons donc maintenant avec DéFI, Monsieur Vossaert c'est à vous !

#### Michaël Vossart

Alors oui, c'est clair, c'est complémentaire mais on voit qu'il y a quelque chose qui bloque et je pense que y a peut-être pas de pilote ou de fédérateur. Et donc le pilote c'est le pouvoir public. Alors, est-ce que c'est une commune, je pense que moi aujourd'hui je privilégie la commune comme premier acteur principal, ensuite c'est de voir quel est le service. Alors je vais pas vous dire quel est le service clairement parce que dans différentes communes clairement ça peut s'articuler autrement. Mais ce qui compte plutôt c'est d'avoir la même vision, de partager une vision, ne pas partir dans tous les sens et évidemment quand une direction d'école doit relancer tout un programme ou quand une Organisation de Jeunesse doit tout faire par elle-même ça ne vas pas aller. Il faut pouvoir avoir des points communs pour monter des projets ensemble.

Alors, quand on parlait des Écoles de Devoirs, de la complémentarité avec les écoles, c'est un peu dans ce sens-là que j'allais. Quand on avait un déficit aujourd'hui pour faire de la remédiation dans les écoles, on pouvait faire appel aux Écoles de Devoirs. Sauf que l'opérateur, le pilote n'existe pas. Ici c'était par exemple le service de l'emploi de la commune qui pouvait prendre son bâton de pèlerin et mettre en relais les deux entités. Et donc ça passe d'abord par un cadastre qui est transmis aux écoles et inversement aux Organisations de Jeunesse et puis il y a un service local qui vient une fois par an pour débattre des différents projets qui peuvent être mis en commun. Ensuite, il y a tout l'accompagnement qui se fait au point de vue matériel et budgétaire. Mais il faut absolument que le pouvoir public prenne sa place au sein même de ce triangle qui pourrait être vertueux mais qui ne l'est pas encore parce qu'il manque encore un élément qui doit prendre sa responsabilité. Donc je pense que ça c'est un peu pour la méthode. Après il y a plein d'exemples, je vais donner l'idée par rapport à la remédiation dans les écoles, mais ça peut être des projets en dehors, dans un cadre culturel où les Organisations de Jeunesse ont beaucoup plus d'expertise, que un prof qui doit tout monter par lui-même. Mais donc ça part toujours du même processus, c'est que au départ de chaque année il faut avoir une concertation entre les trois, décider des budgets, mais que ça ne soit pas porté que par l'école ou par l'Organisations de Jeunesse mais vraiment par le service qui, ad hoc, au niveau de la commune et je pense que ça peut se faire notamment au niveau de la Jeunesse, voilà.

#### Steve Delcourte

Merci, donc une création de ponts par le pouvoir public. C'est à vous, Madame Nyssens pour le cdH.

#### Marie Nyssens

Oui, alors effectivement il y a un point commun entre les Organisations de Jeunesse et les écoles c'est cette relation d'éducation et, enfin moi je suis institutrice de formation et quand j'ai commencé ma formation on m'a dit : « attention attention c'est pas comme dans les mouvements de Jeunesse, ici c'est pas le même type de relation ». Je pense pourtant qu'on a à gagner de ces échanges de pratiques pédagogiques qui sont des vraies pratiques pédagogiques soutenantes, plus informelles qui sont présentes dans les Organisations de Jeunesse.

Au sein du Pacte d'excellence, je pense que les Organisations de Jeunesse n'ont pas été concertées dans la co-construction du processus. Pourtant, je pense qu'on aurait à y gagner de les inclure. On a peut-être encore une porte d'entrée via les plans de pilotage. À partir du moment où les Organisations de Jeunesse et en particulier les mouvements qui créent des formations sur des sujets particuliers, que ce soit la nature, la déconstruction des stéréotypes... Ce sont des ressources qui ont été créées par des spécialistes qui doivent pouvoir être utilisées par les écoles puisque le but est quand même de faire cette transmission de compétences et de développement de citoyens CRACS. Donc, effectivement, moi je pense qu'on a à créer des synergies et que peut-être que c'est par l'utilité de ces liens, parce que je pense que les Organisations

de Jeunesse ont à y gagner aussi, parce que ça permettra de diversifier les publics, malheureusement on est trop souvent dans des tubes aujourd'hui, on est dans une école d'un réseau et alors...

### **Steve Delcourte**

Merci, et oui cette terrible minute. Donc, plus impliquer les OJ, notamment au travers du plan de pilotage, c'est une des possibilités, on retient ! Pour le PS, Monsieur Norré ?

### **Cédric Norré**

Oui, une petite histoire personnelle pour vous montrer l'importance. J'étais en secondaire, j'étais un élève médiocre, j'ai doublé deux fois, j'étais en décrochage, je m'accrochais mais sans le faire, j'allais plus vraiment à l'école. Et en sixième secondaire, j'ai rencontré une fille, une fille d'une Organisation de Jeunesse qui m'a expliqué... Mes profs me disaient clairement : « ne fais pas l'unif, ça sert à rien, ça ne sert à rien tu ne vas pas réussir ». J'ai rencontré une fille d'une Organisation de Jeunesse qui a eu un tout autre regard. Une jeune pour parler à un jeune, qui m'a expliqué : tu sais, c'est fait pour tout le monde, tu dois essayer, en plus tu es boursier tu vas pouvoir bénéficier d'une bourse, ne te décourage pas, essaye-le. Elle est venue avec moi m'inscrire à l'unif, elle m'a accompagné, on s'est vus deux-trois fois au cours de ma première année, après mes premiers examens, elle m'a demandé de me revoir, on a discuté, de ce qui avait été, de ce qui n'avait pas été, et bien vraiment c'est grâce à cette personne que je me suis inscrit à l'unif.

Aujourd'hui, je le sais, sans cette rencontre, sans cette personne-là je ne serais pas inscrit à l'unif, je ne serais pas la personne que je suis actuellement. Donc c'est pour montrer l'importance de ces Organisations de Jeunesse et les liens qu'ils peuvent avoir avec les écoles. Je venais d'une école à discrimination positive dans le Nord de Bruxelles, l'Athénée Royale de Jette, je crois que ce qui manque aujourd'hui aux jeunes de ces écoles-là, à discrimination positive, c'est la mixité, c'est de montrer qu'à un moment donné il y a d'autres choses. On reste dans l'entre soi dans ce genre de cadre et la plupart de mes congénères de l'époque ont fait ce que les autres ont fait. Et bien il faut renforcer ces liens, il faut que les jeunes se parlent pour se renforcer, pour se dire : il y a d'autres perspectives, il y a d'autres choses à faire, et c'est pour ça qu'il faut institutionnaliser les choses, on a un cours de citoyenneté, il faut aussi que ça fasse partie de la citoyenneté.

### **Steve Delcourte**

Merci beaucoup ! Donc, plus de mixité. Pour le PTB ?

### **Bruno Bauwens**

Pour le PTB, ce qu'on trouve important, c'est que évidemment il faut une collaboration parce que dans chaque école on devrait avoir la bataille de faire réussir chaque enfant. J'ai eu la chance de visiter la Finlande d'ailleurs avec des jeunes de Molenbeek où on voit que les écoles reçoivent les moyens de l'État d'avoir une équipe, hors les profs, une équipe avec des logopèdes, des psys et qui collaborent en étroite collaboration avec les parents et les associations de jeunes. On voit là, je pense que c'est dans la vidéo, on voit là que effectivement l'école va puiser chez les gens qui connaissent bien le jeune pour aller trouver les problèmes et comment est-ce qu'on peut l'aider, comment est-ce qu'on peut résoudre les problèmes à la maison où il doit y avoir une collaboration. De l'autre côté, je trouve aussi qu'on ne doit pas non plus mettre les missions de l'école sur les OJ. Donc je trouve aussi, les maisons de jeunes, les associations de jeunes ont leurs objectifs spécifiques de faire un épanouissement, de rendre le jeune plus critique, etc. certaines tâches que les écoles peuvent moins bien répondre. Donc il faut vraiment faire la part des choses.

Par exemple, moi je sais que quand je discutais avec le directeur des Écoles de Devoirs à Molenbeek qui disait : « en fait, Bruno je ne devrais pas exister ». Parce qu'en fait, ce travail-là doit être fait par les écoles. Et les OJ ils ont leur mission. On doit aider, et on doit aussi garder la mission des OJ, ça c'est clair.

### **Steve Delcourte**

Merci. Pour conclure, Ecolo, Matthieu Daele.

### **Matthieu Daele**



Donc, tout à l'heure quand on était sur le thème enfance, je disais que je voulais beaucoup plus de perméabilité entre l'extérieur et l'intérieur des écoles, et donc les OJ, je pense, ont un réel rôle à jouer à ce niveau-là. Je pense qu'au niveau local ça doit vraiment être des partenariats qui se créent entre les écoles et le monde extérieur à travers notamment le conseil de participation des écoles qui ne doit pas simplement tourner autour de l'école mais être beaucoup plus large. Alors, ce qui a été dit dans l'introduction est vrai. Les OJ et les écoles se connaissent très peu. Et donc de partenariats ponctuels on doit vraiment aller vers des partenariats beaucoup plus structurels, qui soient permanents. Et je vois que ça existe notamment et parfois plus avec des ONG, je pense à Amnesty ou à Oxfam qui peuvent créer des partenariats beaucoup plus long terme dans les écoles. Je pense qu'avec les OJ ça doit pouvoir se faire, et je pense peut-être aussi avec, au niveau de la formation initiale des enseignants. Des interventions des Organisations de Jeunesse pour pouvoir, dès le début, dès la base de la formation des enseignants pouvoir beaucoup mieux construire ce partenariat et un enseignant qui aura pris ces réflexes au moment de ses études pourra l'implémenter de manière beaucoup plus efficace tout au long de sa carrière et notamment en prenant ces réflexes qui sont quasiment innés dans les OJ de travail collectif, de travail de groupe, de projet, de pouvoir aussi implémenter des logiques-là dans les écoles et je pense que ça ferait du bien à tout le monde.

### **Steve Delcourte**

Merci bien. Donc plus de ponts, plus de réflexes dans les échanges, merci. Alors, à vous, vos votes, vos impressions. Sur 16 utilisateurs on a une intention assez marquée pour le moment, qui évolue. Voilà, 32 utilisateurs, on arrive à notre tendance moyenne, voilà on est sur une conclusion qui a été concluante et on peut passer maintenant à la dernière question.

## Thématique 6 : charte associative

### [Capsule vidéo : « charte associative »]

#### Steve Delcourte

Voilà, du concret pour la charte associative pour soit qu'elle applicable et appliquée tant au niveau des communautés que des régions. Alors, pour cette dernière question, monsieur Bauwens, c'est vous qui avez décroché le veto. Donc, vous n'avez pas droit à la parole pour cette dernière question. Et nous commençons maintenant avec Madame Hidalgo.

#### Laura Hidalgo

Exactement. Ça c'est mon sujet qui va durer très longtemps. En fait, la charte associative moi j'ai adoré la lire parce que en même temps c'est quelque chose que j'adore tout ce qui est légalité, etc. de formation juriste moi c'est quelque chose que j'adore. Donc quand on parle de transparence, de bonne gouvernance, de contrôle, forcément, moi ça me parle. La meilleure chose et je ne vais pas trouver une solution comme ça avec une ampoule non plus c'est de remettre tout le monde autour de la table parce que je trouve que c'est quand même essentiel de signer cette charte associative et qu'elle est un instrument juridique quand même. Je trouve que c'est la base, qu'il n'y a rien de touchy à l'intérieur, c'est le strict minimum surtout au niveau des associations quand il faut avoir la confiance entre pouvoirs publics et les associations. Donc, pour moi, cela sera de remettre tout le monde autour de la table et voir qu'est-ce qui coince exactement avec tous les acteurs et de trouver enfin une solution avec tout le monde.

#### Steve Delcourte

Et donc, qu'est-ce qui pourrait coincer ?

#### Laura Hidalgo

En réalité, ce qui va peut-être coincer, c'est peut-être dans certains termes, par exemple qu'on va utiliser dans la charte, ça c'est clair et net mais après je pense qu'on est quand même dans le pays du consensus à la belge donc je pense qu'on va trouver des consensus ensemble surtout que voilà, les associations comme on l'a dit, tous les intervenants, c'est quelque chose qui est super important pour notre société donc on va trouver une solution avec la Fédération Wallonie-Bruxelles, les régions, les communautés et tutti quanti qui existent étant donné notre complexité des institutions.

#### Steve Delcourte

Merci bien. Alors, pour DéFi, cette charte qui est bloquée, ça coince, on devrait trouver une solution. Quel est votre point de vue ?

#### Michaël Vossaert

Je voudrais déjà poser les questions qui fâchent : pourquoi ça bloque ? Et être franc dans la discussion sinon on va tourner autour du pot pendant des années et on ne va rien faire avancer et donc, je vais vous répondre en termes de méthodes, je ne vais pas vous parler du contenu même. Mais c'est ça, si on ne met pas sur la table ce qui fâche, dans tout couple aussi il y a ce moment où il faut aborder les questions essentielles et donc, je pense que le moment où il y aura ces points qui seront débattus, on pourra avancer.

Ce n'est pas le consensus, il faut que tout le monde s'y retrouve et il faut qu'il n'y ait pas d'impact. Par exemple, la question des, ça je le regrette, c'est quand on a la logique par exemple du sport, on a vu que quand on avait un ministre du sport en Fédération Wallonie-Bruxelles qui était d'une connotation wallonne, on avait plus d'investissement en Wallonie qu'à Bruxelles donc il faut faire très attention à cela. Qu'on n'ait pas une communauté qui soit privilégiée par rapport à une autre. Il faut vraiment avoir une répartition équilibrée, l'impact que ça peut avoir au niveau du territoire et des personnes et qu'il n'y ait pas d'iniquité entre wallons et bruxellois justement dans ce débat. Donc, c'est vraiment un point d'encrage sur lequel on ne devrait pas avoir de soucis et qui devraient nous dépasser.

#### Steve Delcourte

Ok donc faire en sorte que tout le monde s'y retrouve. Madame Nyssens pour le cdH, alors cette charte qui est bloquée, il faut faire en sorte que tout le monde s'y retrouve, de trouver le consensus, quel est votre point de vue ?

### **Marie Nyssens**

Tout d'abord, effectivement, le cdH y adhère depuis toujours. Ce sont des principes qui guident notre action depuis 2009. Maintenant, effectivement, comme cela bloque, il faut qu'elle ressorte de la table des négociations telles que ça s'est passé jusqu'ici. Je pense que cela doit faire l'objet d'une co-construction, d'une véritable réflexion qui dépasse les limites effectivement des personnes désignées pour négocier. Le monde de l'associatif doit être largement impliqué mais aussi les bénéficiaires, le forum des jeunes à naître, c'est peut-être une de ses premières missions, l'envoyer dans le défrichage justement de cette question du vocabulaire, de travailler sur qu'est-ce qui définit le volontariat, qu'est-ce qui définit l'enfance, qu'est-ce qui définit justement les missions d'éducation de chacun. Voilà, pour moi, cela doit être de la co-construction et même au niveau du processus, voilà, il doit être choisi ensemble le « comment on va le faire ».

### **Steve Delcourte**

Un forum des jeunes, choisir ensemble comment on va le faire, monsieur Daele pour Ecolo.

### **Matthieu Daele**

C'est vrai que c'est le monstre du Loch Ness, on en parle beaucoup mais au final, on ne l'a jamais vu en vrai. Et donc nous on veut vraiment que cette charte associative puisse être validée formellement à travers un accord de coopération entre la COCOF, la région bruxelloise, la région wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles pour que toutes ces règles s'appliquent de manière identique chez tout le monde. Alors en attendant ça, qu'est-ce qu'on fait ? Moi j'ai fait le tour des ministres en Wallonie pour pouvoir les interroger sur la manière dont ils l'appliquaient parce qu'on peut très bien l'appliquer sans qu'elle ne soit contraignante et avec des succès divers. Je dirais chez Maxime Prévot elle était très largement appliquée, j'étais très assez satisfait. À l'inverse, chez Carlo Di Antonio, c'était vraiment une catastrophe où là on était encore au Moyen-Age avec une distribution de subsides avec le fait du prince. Ceux qu'il aime bien, ils reçoivent et ceux qu'il n'aime pas, ils ne reçoivent pas. Donc voilà, c'est avec des succès divers et je pense que, on doit donc, ces règles d'égalité de traitement, de transparence, de bonne gestion me paraissent évidentes et donc on doit vraiment y aller mais également y aller mais pas uniquement dans les niveaux régionaux ou communautaires mais également au niveau local. Parce qu'il y a également, je pense, encore plus de travail à faire parce que le fait du prince, donner à ceux qui on aime bien et ne pas donner à ceux qu'on n'aime pas se fait encore de manière beaucoup plus claire au niveau local et on a donc un gros boulot. Mais oui, la charte associative, c'est de la bonne gestion donc il faut y aller à fond.

### **Steve Delcourte**

De la bonne gestion tant au communautaire qu'au niveau local. Alors, pour conclure, Cédric Norré pour le PS.

### **Cédric Norré**

Je ne vais pas faire semblant, je découvre la thématique pour le débat de ce soir sur la charte associative. J'ai tendance à dire que 10 ans pour aboutir c'est un peu du foutage de gueule, il faut dire les choses telles quelles. Maintenant, qu'elle est la position de mon parti ? Mon parti défend la mise en œuvre des principes qui ne nécessitent pas nécessairement un accord, enfin, la conclusion d'un accord de coopération. On l'a vu, lasagne institutionnelle, on se rejette la balle et on n'avance pas.

Je crois en effet qu'il faut avancer sur les principes que contiennent cette charte. Je l'ai dit, aujourd'hui, les associations doivent savoir si demain elles auront encore un subside et si elles ne doivent pas licencier. Cela me semble être un des principes fondamental la question de la prévisibilité qui est repris dans le principe d'égalité de la charte. Il me semble aussi que le principe d'égalité de traitement, la liberté d'association, le principe de complémentarité, etc. sont tous des principes qu'il faut soutenir. Maintenant, il y a un consensus, j'espère qu'on ne va pas encore attendre 10 ans pour conclure un accord de coopération pour mettre en œuvre ces principes. Voilà, mais je ne connais pas bien le sujet donc je ne sais pas dire quels sont les points qui fâchent, je vais pas faire semblant sur ce thème-là.

## Conclusions

---

### Steve Delcourte

Merci, voilà, vous avez entendu les différents partis qui s'exprimaient sur ce sujet excepté le PTB cette fois. On attend vos impressions. Quel parti vous a le plus convaincus sur la question de la charte associative ? 13 utilisateurs. Une tendance qui se marque assez nettement. Sur 18, 20... Je pense que 4 ou 5 utilisateurs supplémentaires ne pourraient pas changer... Quoique si, oui, oui, on va rester là-dessus, on va rester sur cette image. C'est parfait. Voilà un peu la tendance pour la question de la charte associative.

Nous avons maintenant passé les six questions en revue. Vous allez avoir une minute pour clôture. Clôturer, le message que vous voulez transmettre maintenant à cette Jeunesse, une Jeunesse qui se mobilise, une Jeunesse qui est sur le pont avec des associations, des organisations qui sont à l'écoute et qui voudraient savoir un peu votre point final. Une minute par personne en commençant par le MR avec Madame Hidalgo.

### Laura Hidalgo

Ce que je vais dire ce soir c'est merci pour ce débat. Parce que c'est quand même une occasion de parler du secteur de la Jeunesse et de mettre en avant justement vous qui faites du travail tous les jours, qui êtes concernés par la Jeunesse. Donc voilà moi en tant que présidente d'OG et d'une ex présidente d'OG, moi je vous remercie de tout ce que vous faites, vraiment parce que vous formez les jeunes de demain. Et les jeunes de demain forcément vont créer des autres jeunes etc. Donc merci à tous. Voilà.

### Steve Delcourte

Merci à vous. Monsieur Daele, la parole est pour vous. Ecolo.

### Matthieu Daele

Donc, je trouvais ce débat très intéressant. Il y avait beaucoup plus dans le memorandum de Relie-F que ce qui a été débattu ici. J'aurais voulu aussi parler de mobilité et de plein d'autres sujets, et donc on peut en parler... Je sais pas si y a un verre après, on pourra toujours le faire. En tout cas, moi je m'engage, d'une part personnellement à pouvoir continuer sur ces matières-là si je suis réélu, à suivre toutes ces matières Jeunesse et à soutenir le secteur parce que je pense que c'est un secteur qui est essentiel. Et je le dis aussi quand je ne parle pas devant le secteur de la Jeunesse. Parce que quand je vois aujourd'hui tous ces jeunes qui sortent dans la rue, c'est aussi parce qu'ils ont une conscience, ils développent leur conscience citoyenne, ils deviennent des CRACS, et donc tous ces jeunes doivent être accompagnés par le secteur. Et je pense qu'il y a encore énormément de boulot pour pouvoir toucher tous les jeunes. Donc moi je vous soutiens à fond, je vous remercie, et puis j'espère pouvoir de manière plus concrète aussi vraiment pouvoir faire aboutir ce forum des jeunes, je pense que c'est un enjeu dans les mois qui viennent et j'espère pouvoir le concrétiser.

### Steve Delcourte

Merci. Monsieur Norré, votre conclusion pour le PS.

### Cédric Norré

Extrêmement difficile de conclure après un débat si vaste. Je tiens aussi à remercier pour l'organisation ici, c'est un débat qui était très riche et très enrichissant. Qu'est-ce que je pourrais dire ? Je pourrais dire de continuer à vous engager, continuer à mobiliser autour de vous, continuez à faire en sorte que les jeunes se mobilisent. Tout n'est pas perdu. Aujourd'hui on dit souvent : « les jeunes ne s'intéressent plus au politique, ça ne sert à rien de s'adresser à eux, etc ». Non, c'est faux, c'est par des mouvements, par des associations, par des organisations qu'on arrive à mobiliser, qu'on arrive à faire entendre une voix et c'est quelque chose qui est important. Je sais qu'en politique tout n'est pas rose, tout n'est pas le plus parfait, mais en tout cas je crois qu'il faut redonner le goût de la chose publique aux jeunes et de leur demander aussi de s'investir, de porter leur voix, de se structurer, voilà.

### Steve Delcourte

Merci. Monsieur Vossaert ?

### **Michaël Vossaert**

C'est un débat qui me permet aussi de parfois mieux cerner certains enjeux même si on aurait pu parler de mobilité, je pouvais pas parler d'emploi. J'ai essayé de le placer quelques fois, c'est parce que c'est mon dada l'emploi, notamment pour les jeunes. À Molenbeek, on a eu des débats avec Monsieur dans une école, je ne sais pas si tu t'en souviens où on parlait de la logique d'aller vers les jeunes et de ne plus les attendre notamment au niveau de la, du guichet des maisons de l'emploi, c'est très bien, mais justement les Organisations de Jeunesse sont là pour faire ce vrai relais auprès des jeunes, c'est aller vers eux, pas les accompagner toute leur vie parce que c'est justement ça l'intérêt, c'est de leur permettre le petit coup de boost, et c'est ça que je veux promouvoir pour la suite, c'est quoiqu'il arrive – que je sois élu ou pas – je vais me battre pour faire en sorte que les jeunes trouvent leur voie, un avenir, et c'est notamment en organisant des job days dans les clubs sportifs, dans les maisons de quartier, dans les maisons de jeunes, avec les Organisations de Jeunesse et comme je le dis, quel que soit mon statut, j'espère que je pourrai continuer comme député bruxellois et voilà, ça s'arrête là, merci !

### **Steve Delcourte**

Merci. Pour le PTB, Monsieur Bauwens, une conclusion.

### **Bruno Bauwens**

Moi je voulais vous dire qu'il ne faut pas toujours attendre le monde politique. C'est bizarre que je dise ça en tant que politicien mais ne nous attendez pas. On est en train de vivre depuis janvier le plus grand mouvement depuis 1968 je pense en Belgique, non c'est vraiment très impressionnant, c'est le mai 68 de maintenant et c'est dirigé par deux filles, Anouna qui a 17 ans et Greta Thunberg qui a 16 ans. Donc c'est impressionnant comment les jeunes ils ont compris, il faut pas attendre les politiques. Les jeunes ils disent maintenant : « nous on est là pour... En fait, pour nettoyer votre merdier ». Et ils parlent aux adultes et ils parlent au monde politique, ils parlent au monde industriel. Et donc l'exemple que ces filles donnent pour diriger ces masses impressionnantes, l'exemple que ces milliers de jeunes donnent pour dire ok nous on n'accepte plus ce monde, on n'accepte plus ce système, et si on peut pas avoir une loi climatique dans ce système, il faut peut-être changer de système. Donc l'idée que ces jeunes-là disent « ok, merde, et nous on prend notre sort en main », ça on doit voir. N'attendez pas le monde politique, prenez aussi des initiatives vous-mêmes.

### **Steve Delcourte**

Merci. Madame Nyssens ? votre conclusion pour le cdH.

### **Marie Nyssens**

Oui, alors, c'est compliqué de conclure en une minute, mais vous dire que moi ces trois dernières années j'ai été une professionnelle du volontariat. Ça été vraiment mon activité majoritaire, ça m'a permis de développer des compétences, ça m'a permis d'accéder à une connaissance d'un secteur que je n'avais pas avant. Je pense que maintenant le rôle du politique c'est une responsabilité par rapport à ce volontariat parce qu'en Belgique, la masse d'heures prestées en volontariat elle est phénoménale chaque année. C'est une masse de travail énorme. Donc on doit la respecter cette masse de travail, l'organiser, lui permettre de donner sa pleine efficacité, mais on ne peut pas non plus figer tout et faire que le subventionnement ne permette plus l'émergence de nouveaux mouvements. Et ce qu'il se passe aujourd'hui avec ces émergences justement de nouveaux mouvements doit être accompagné et doit pouvoir trouver sa place dans le système. Je vous remercie.

### **Steve Delcourte**

Avant de passer aux questions-réponses je voudrais remercier mes invités pour la qualité du débat et pour leur écoute et évidemment, je voudrais maintenant vous passer la parole en termes de questions.